

Balkans occidentaux : où en est l'élargissement ?

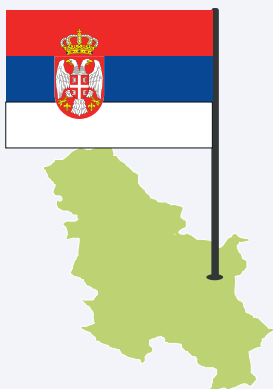
À l'occasion du sommet UE-Balkans occidentaux du 6 octobre, les institutions de l'Union européenne et ses États membres devraient adopter à Brdo (Slovénie) une déclaration du même nom renouvelant leur soutien à l'intégration européenne de cette partie du continent et le renforcement de leur engagement dans la région.

Quelques mois après l'entrée en vigueur d'une nouvelle méthodologie pour les négociations d'adhésion des six pays de la région et alors que la présidence slovène du Conseil est déterminée à accélérer le processus d'élargissement de l'UE, où en est ce dernier pour chacun des pays concernés ?



MONTÉNÉGRO

- Le Monténégro dépose sa candidature en 2008, à peine 2 ans après avoir obtenu son indépendance. L'UE le reconnaît candidat dès 2010 et ouvre les négociations d'adhésion en 2012.
- Tous les chapitres de l'acquis communautaire (à remplir pour adhérer à l'UE) ont été ouverts et 3 sont provisoirement clos – c'est-à-dire validés.
- Il a déjà adopté unilatéralement l'euro à son indépendance sans rejoindre la Zone euro.



SERBIE

- La Serbie a déposé sa candidature d'adhésion en 2009 et le statut de candidate lui est accordé en 2012. Les négociations d'adhésion commencent en 2014.
- Sur les 35 chapitres, 18 ont pour l'instant été ouverts et 2 ont été provisoirement clos.
- Les négociations avec la Serbie sont étroitement liées à l'avancement du dialogue Belgrade-Pristina initié par l'UE pour normaliser les relations serbo-kosovares. L'apaisement des relations entre les deux États est un préalable nécessaire à leur adhésion.

MACÉDOINE DU NORD

- La Macédoine du Nord dépose sa candidature d'adhésion en 2004. Le statut de candidate lui sera reconnu l'année suivante. Bien que la Commission recommande d'ouvrir les négociations d'adhésion depuis 2009, celles-ci n'ont toujours pas été entamées en raison, principalement, du veto grec puis bulgare.
- La Grèce a bloqué jusqu'en 2019 sa candidature en raison d'un désaccord sur le nom officiel du pays.
- La Bulgarie oppose depuis 2020 son veto à l'adhésion de la Macédoine du Nord tant qu'elle ne reconnaîtra pas le macédonien comme un dialecte du bulgare.



ALBANIE



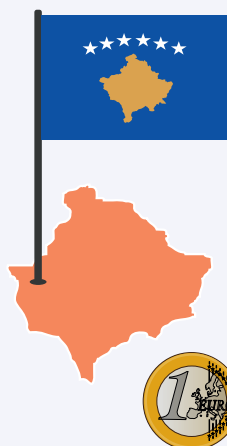
- L'Albanie, qui dépose sa candidature en 2009, se voit accorder le statut d'État candidat en 2014.
- La Commission recommande dès 2018 l'ouverture des négociations d'adhésion et décide de coupler la procédure de l'Albanie avec celle de la Macédoine du Nord en 2019.
- La procédure d'adhésion de l'Albanie se trouve donc bloquée depuis 2020 en raison du veto opposé par la Bulgarie à l'adhésion de la Macédoine du Nord. La Commission européenne n'exclut pas la possibilité d'un découplage des procédures.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

- Reconnue État candidat potentiel en 2003, la Bosnie-Herzégovine dépose officiellement sa candidature en 2016. Elle n'a toujours pas le statut d'État candidat.
- Elle bénéficie depuis 2010 d'une libéralisation du régime des visas.
- En 2021, le Parlement européen adopte à une large majorité un rapport soutenant l'octroi du statut de pays candidat à la Bosnie-Herzégovine tout en exigeant de profondes réformes institutionnelles.



KOSOVO



- Si le Kosovo est lié à l'UE par un accord de stabilisation et d'association depuis 2016, préalable nécessaire au dépôt de sa candidature, son adhésion fait face à de nombreux obstacles.
- En-dehors des problèmes de compatibilité de son droit interne avec l'acquis communautaire, la question la plus épineuse reste celle de l'apaisement de ses relations avec la Serbie, qui le considère encore comme une partie de son territoire. Au sein des 27, 5 États (Chypre, l'Espagne, la Grèce, la Roumanie et la Slovaquie) ne reconnaissent pas l'indépendance du Kosovo, rendant sa candidature d'autant plus difficile.
- À l'instar du Monténégro, le Kosovo a adopté unilatéralement l'euro à son indépendance sans être membre de la Zone euro.